

Travaux de modernisation du système d'alarme-incendie aux habitations Manoir Gouin



Depuis la mi-mars, plus de 370 000 \$ sont investis dans des travaux majeurs aux habitations Manoir Gouin, situées au 6750, boulevard Gouin Est. Les travaux visent à moderniser et à mettre aux normes le système d'alarme-incendie de la tour. Ils s'échelonnent sur 26 semaines, soit jusqu'à la fin de septembre environ.

Les travaux consistent, entre autres, à installer un détecteur thermique, une lampe stroboscopique, des avertisseurs sonores et un nouveau détecteur de fumée dans chaque logement. Des téléphones-pompiers seront également installés à chaque étage dans les corridors. Ces téléphones seront à l'usage des pompiers seulement. À la fin du chantier, des tests seront effectués afin de vérifier le fonctionnement du système. Les travaux entraîneront quelques désagréments : du bruit, de la poussière ainsi qu'un va-et-vient des ouvriers dans l'immeuble.

Nous sommes conscients que ces travaux occasionnent des inconvénients et nous veillons à ce qu'ils soient achevés le plus rapidement possible. Nous espérons ainsi améliorer votre sécurité et la qualité de votre milieu de vie de manière durable. Nous vous remercions à l'avance de votre patience et de votre collaboration.



LA SÉCURITÉ À L'OFFICE

Au cours des dernières années, plusieurs mesures ont été prises par l'Office afin d'assurer la sécurité des locataires dans les habitations. Mentionnons, entre autres, la tenue d'exercices d'évacuation en cas d'incendie, la formation des préposés à la sécurité des locataires en prévention des incendies dans les tours de 40 logements ou plus, la modification ainsi que le resserrement des mesures de contrôle pour l'accès aux immeubles. La mise aux normes des systèmes d'alarme-incendie s'inscrit dans cette démarche.

AVEC VOUS, C'EST NATUREL

Une rencontre d'information a eu lieu le **5 mars** dernier aux habitations Manoir Gouin pour expliquer les travaux à venir. Près de **60 personnes** y ont assisté. **Marc Sédillot**, agent de liaison, a animé cette rencontre en compagnie de **Doris Modérie**, surveillant de travaux, **Sylvain Groulx**, technicien en mécanique du bâtiment, **Paul Hince**, directeur à l'entretien et aux réparations, **Neil Antonio Gonzalez**, ingénieur de la firme Martin Roy et associés, ainsi que **Jean Gaudreault**, vice-président chez Sécutrol.

Cette rencontre a permis à plusieurs locataires de poser des questions sur le nouveau système d'alarme-incendie. Les experts ont pris le temps d'expliquer les améliorations en lien avec les nouveaux équipements. Les habitations Manoir Gouin sont considérées comme un immeuble de très grande hauteur et les normes pour ces bâtiments sont plus exigeantes. Pour respecter ces normes, des équipements supplémentaires, comme des téléphones-pompiers et des haut-parleurs, seront installés.



EXPLICATION DES TRAVAUX

RÉNOVATION, RÉPARATION, AMÉLIORATION	POURQUOI	RÉSULTATS
 DANS TOUS LES LOGEMENTS 		
 <p>Un détecteur thermique sera installé près de la cuisine.</p>  <p>Un avertisseur sonore muni d'une lampe stroboscopique et d'un haut-parleur sera installé pour qu'il soit visible de toutes les pièces.</p>  <p>Un avertisseur sonore supplémentaire sera installé dans la chambre à coucher.</p>	<p>Le nouveau détecteur ne nécessite pas de piles.</p> <p>Le nouvel avertisseur sonore muni d'une lampe stroboscopique permettra d'alerter les malentendants en cas d'incendie.</p> <p>Tous ces équipements seront reliés au panneau d'alarme-incendie. Ce dernier est connecté au Centre de coordination de la sécurité de l'OMHM qui prévendra les pompiers.</p>	<p>Mise aux normes du système d'alarme-incendie et sécurité accrue</p>
 <p>Le détecteur de fumée du logement sera remplacé et installé près de la chambre à coucher dans chaque logement.</p>	<p>Le nouveau détecteur sera hybride : il fonctionnera à l'électricité, mais sera aussi muni d'une pile. Toutefois, il ne sera pas relié au Centre de coordination de la sécurité de l'OMHM. Ainsi, les pompiers ne seront pas automatiquement appelés pour de la fumée inoffensive.</p>	<p>Sécurité accrue</p>
DANS LES AIRES COMMUNES : CORRIDORS, CAGES D'ESCALIER ET SALLE COMMUNAUTAIRE		
 <p>Des détecteurs de fumée et des détecteurs thermiques seront installés.</p> <p>Des téléphones-pompiers seront installés à chaque étage.</p>	<p>Les équipements seront reliés au Centre de coordination de la sécurité de l'OMHM.</p> <p>Ces téléphones permettront aux pompiers de communiquer avec les locataires lors d'un incendie et de donner des directives.</p>	<p>Sécurité accrue</p> <p>Efficacité des interventions</p>

DÉROULEMENT DES TRAVAUX

- Les travaux ont commencé dans les aires communes — cages d'escalier, corridors, salle communautaire — et ils se poursuivront dans les logements, étage par étage.
- Lorsque l'ensemble des travaux sera terminé, une vérification du fonctionnement du système sera faite dans tous les logements.

L'installation du système d'alarme-incendie nécessitera deux ou trois visites dans chaque logement.

	Travaux	Quand
Depuis le 10 mars	Les travaux ont commencé dans les aires communes.	Environ 2 mois pour l'ensemble des aires communes
Vers la mi-mai, les travaux commenceront dans les logements. Vous recevrez un avis à ce moment.		
1^{re} visite	Installation des nouveaux équipements dans votre logement. Il est possible que de petits trous soient faits dans les murs de votre logement pour passer un nouveau conduit. Si c'est le cas, une moulure sera posée pour cacher les fils.	Environ 1 h 30 par logement
2^e visite	Transition entre les anciens et les nouveaux équipements, désinstallation des anciens détecteurs et avertisseurs.	Moins de 30 minutes par logement
3^e visite	Vérification du fonctionnement des systèmes dans chaque logement, si cela n'a pas été fait lors de la 2 ^e visite.	Moins de 30 minutes par logement

RÔLE DU LOCATAIRE — À VOUS D'AGIR

Vous pouvez aider au bon déroulement des travaux. La marche à suivre est la suivante :

- 1. Lisez l'avis général** qui sera affiché à l'entrée de l'immeuble **lorsque les travaux commenceront**.
- 2. Lorsqu'il sera temps pour les ouvriers d'entrer dans votre logement** pour y effectuer les travaux, **l'entrepreneur vous préviendra** et vous donnera un rendez-vous. **Assurez-vous** alors :
 - **D'être présent à la maison** au moment fixé par l'entrepreneur ou **désignez une personne de confiance, un voisin ou un ami**, pour être présent à votre place.
- 3. Pour prendre rendez-vous**, l'entrepreneur pourra vous joindre de différentes manières :
 - un mot dans votre **boîte aux lettres**,
 - un message par **téléphone**,
 - une **note sur la porte** de votre logement.

Nous vous demandons d'être vigilant et de surveiller ses avis!

Afin de permettre l'avancement des travaux, le travail d'équipe est essentiel. C'est pourquoi nous comptons sur votre présence et votre collaboration tout au long des travaux.

- 4. Si, pour une raison majeure ou imprévue**, vous ne pouvez être présent au rendez-vous fixé, nous vous demandons d'en **informer le plus rapidement possible les ouvriers**. **Vous pouvez également joindre votre agent de liaison, Marc Sédillot, en composant le 514 868-3077.**

L'ENTREPRENEUR

Sécutrol inc. est l'entrepreneur qui coordonne les travaux aux habitations Manoir Gouin. Les ouvriers travailleront du **lundi au vendredi, entre 7 h et 17 h, mais les rendez-vous dans les logements ne seront fixés qu'à partir de 8 h**. Dans certains cas exceptionnels, cette plage horaire pourrait être prolongée si la bonne marche des travaux l'exigeait.

L'ÉQUIPE DE L'OMHM AUX HABITATIONS MANOIR GOUIN

ÉQUIPE LIÉE AUX TRAVAUX MAJEURS

- ◆ Agent de liaison :
Marc Sédillot
- ◆ Surveillant de travaux :
Doris Modérie
- ◆ Directeur de projets :
Mouloud Raaf



EMPLOYÉS AFFECTÉS À VOTRE IMMEUBLE

- ◆ Préposée à la sécurité :
Paulette Lelièvre
- ◆ Préposé à l'entretien et aux réparations :
Michel Bouchard
- ◆ Agente de location :
Lucie Mattucci
- ◆ Organisatrice communautaire :
Judith Lemaire



Les travaux majeurs prévus dans votre immeuble sont financés par la Société d'habitation du Québec, la Société canadienne d'hypothèques et de logement et la Communauté métropolitaine de Montréal.



L'OMHM à votre service!

ENTRETIEN, RÉPARATIONS et EXTERMINATION
7 h à 23 h – 7 j/7

RÉPARATIONS URGENTES
ET SÉCURITÉ
24 h/24 – 7 j/7



514 872-OMHM (6646)



Office municipal
d'habitation
de Montréal

INFOCHANTIER est publié par le Service des communications et l'équipe Promotion du développement social de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

415, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1H8
Téléphone : 514 872-6442

INFOCHANTIER vous informe sur les **chantiers de travaux majeurs** prévus dans votre immeuble.

INFOCHANTIER vous informe sur les **chantiers de consultation** qui sondent votre opinion.

INFOCHANTIER est publié parce que l'amélioration de la qualité de vie dans les immeubles nécessite l'engagement de tous : le personnel de l'OMHM, le personnel des entrepreneurs, et les locataires.

Rédaction et coordination
Charles Allain et Marie-Eve Leblanc

Révision
Linguitech

Graphisme
Optik Design inc.